

DÉPARTEMENT

DU GARD

DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

DE LA COMMUNE DE SAINT ALEXANDRE

Nombres de Membres

Afférents au Conseil Municipal : 15

Qui ont pris part à la délibération : 14

Date de la convocation :

Le 17 juillet 2026

Séance du JEUDI 23 JUILLET 2026

L'an deux mille vingt-six et le jeudi vingt-trois juillet à dix-huit heures trente minutes, le Conseil Municipal de cette Commune régulièrement convoqué s'est réuni au nombre prescrit par la loi dans le lieu habituel de ses séances sous la présidence de M. Benjamin ROCA Maire,

Étaient présents :

Mme Chantal SABATIER, Michel VENDITTI, Mme Elodie LE CAER Adjoints,

M. BELIN Janick, Mme BORNET Yolande, M. DU SOUCH Benoît, Mme HERGOTT Catherine, Mme HERNANDEZ Aurélie, Mme FEDORAS CONSTANT Raphaëlle, M. MARION Jean-Pierre, M. Didier MASSOT, Conseillers,

Absent : M. Maxime BEUGNON Adjoint**Absent(s) avec Procuration :**

Mme Souad BENMASSAOUD a donné pouvoir à Mme Chantal SABATIER

Mme DALENC Marie-Pierre a donné pouvoir à Mme Raphaëlle FEDORAS CONSTANT pour voter en son nom.

Formant la majorité des membres en exercice.

Secrétaire de séance : Mme Chantal SABATIER a été désignée comme secrétaire

3- DELIBERATION : PORTANT DÉCISION MODIFICATIVE N°2/2026 – BUDGET COMMUNE

Rapporteur : Mme Chantal SABATIER, adjointe aux finances

En raison d'une correction d'imputation de chapitre à chapitre, afin de régler des subventions au SMEG, sur le compte d'immobilisation N°204182 il est nécessaire de transférer les crédits de la section investissement du compte 2151 budget de l'exercice 2026, ci-après.

▶	Q	D	204182	204 - Subventio...		0,00 €	55 000,00 €	0,00 €	55 000,00 €	Réel	Investissement
▶	Q	D	2151	21 - Immobilisa...		0,00 €	-55 000,00 €	0,00 €	-55 000,00 €	Réel	Investissement
+	Q					0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	Réel	
=			Total dépense			0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €		
=			Total recette								

Vu l'instruction budgétaire et comptable M 57,

Vu le budget de la commune,

Monsieur le maire propose au conseil municipal d'autoriser la décision modificative suivante du budget de l'exercice 2026

Section Investissement :

▶		D	204182	204 - Subventio...		0,00 €	55 000,00 €	0,00 €	55 000,00 €	Réel	Investissement
▶		D	2151	21 - Immobilisa...		0,00 €	-55 000,00 €	0,00 €	-55 000,00 €	Réel	Investissement
+						0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	Réel	
=			Total dépense			0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €		
=			Total recette								

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal accepte à l'unanimité ces transferts.

Fait et délibéré les jours, mois et an susdits

Pour extrait certifié conforme,

LE MAIRE,

M. Benjamin ROCA

